

**Bouteilles de Cyt-All Diluant
Prêts à l'emploi**

Contenant :
- Bouteille en PET transparent

REF	Désignation	IUD-ID
0750000D	Bouteille de 500 ml de Diluant pour Cyt-All	3770027144014
07100000D	Bouteille de 1000 ml de Diluant pour Cyt-All	3770027144007

PICTOGRAMMES

	Dispositif médical de Diagnostic In Vitro		N° de Lot		Attention
	Conforme aux directives Européennes		Date d'Expiration		Inflammable
	Type de produit : Réactif		Qsp n tests		Corrosif
	Type de produit : Etalon / Standard		Limites de Température (conservation)		Toxique
	Type de produit : Contrôle		Attention, voir les instructions		Mutagène
	Référence du produit		Consulter la notice		Dangereux pour l'environnement
	Fabricant		Risques Biologiques		
	Ne pas réutiliser - À usage unique À utiliser uniquement une fois				



DENOMINATION DU PRODUIT

Solution de Cyt-All Diluant

UTILISATION ⁽¹⁾

Diluant pour la cytologie en milieu liquide.
Diluant à utiliser en complément du Cyt-All lors d'une cyto centrifugation.
Produit réservé à un usage professionnel.

METHODE

Méthode d'étalement d'échantillons cytologiques par fixation au Cyt-All, fixateur non toxique sans formol ^(1,2).

PRINCIPE ^(1,2,3,4)

Lors d'une cyto centrifugation, si le prélèvement est dense, le Cyt-All Diluant permet d'étaler la totalité du prélèvement en évitant les amas.

COMPOSITION

Alcools	< 40%
H ₂ O Bi-distillée ou Osmosée	< 70%
Sels	



PRÉCAUTIONS

Avant première utilisation, consulter la Fiche de Données de Sécurité (téléchargeable sur le site d'ALPHAPATH : www.alphapath.fr) ou sur simple demande.
Consulter également l'étiquette apposée sur le produit pour la manipulation et l'élimination du produit.

Ce produit est réservé à un usage professionnel

- Le Cyt-All Diluant doit être utilisé uniquement avec le fixateur Cyt-All.
- Ne pas utiliser si le réactif devient trouble.
- Pour une utilisation optimum, respecter la date de péremption (inscrite sur l'étiquette).
- Après la fin d'utilisation du produit, stocker dans un endroit prévu à cet effet.
- Eliminer dans les conditions autorisées par la réglementation en vigueur.



STABILITE / CONSERVATION ^(1,2,3,4)

Stabilité : Jusqu'à la date d'expiration figurant sur l'étiquette.
Stabilité après ouverture : Jusqu'à la date d'expiration figurant sur l'étiquette.

Conservation à 2-32°C dans un lieu sec et correctement ventilé.
Se référer à la fiche de sécurité du Cyt-All Diluant.
Ne pas utiliser au-delà de la date de péremption notée sur l'étiquette du produit.

ECHANTILLONS

Matériels cytologiques frais (gynécologiques, ponctions, urines, expectorations, ...).
La conservation se fait à température ambiante.

REACTIF DE TRAVAIL

Solution prête à l'emploi.
Éviter la contamination du diluant.



MODE OPERATOIRE

- Bouteilles prêtes à l'emploi :
- Méthode manuelle
- Prélever à l'aide d'une pipette de 1 à 2 ml de Diluant
 - Les déposer dans la chambre de cyto centrifugation
 - Puis déposer la quantité de cellules recommandée
 - Centrifuger
- Méthode automate IDC 20 ILSA
- Remplir le bidon situé sur la droite de l'automate.
 - Faire attention à ce que ce dernier soit toujours alimenté.

CARACTERISTIQUES, PERFORMANCES & LIMITES ^(1,2,3,4)

Le diluant est à usage exclusif avec le fixateur Cyt-ALL.
Seul cette combinaison garantie le bon fonctionnement et les bons résultats.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) T.Nguyen, Liquide de conservation cellulaire polyvalent - Centre de Biologie Médicale - Cabinet d'anatomie - LE HAVRE - 15 avril 2010
- (2) Test report for the Cyt-All collection medium by Alphapath in combination with Papillocheck : Juin 2012 - Greiner Bio-One
- (3) Validation du Test Xpert HPV (Cepheid) sur le milieu de transport Cyt-All (Alphapath) : Avril 2014
- (4) Etudes des performances et de la stabilité des principaux milieux de conservation et/ou de transport des cellules du col de l'utérus utilisés en France par le test Cobas 4800 (Roche Diagnostics) : Septembre 2013

Tous nos produits sont fabriqués avec la plus grande attention, cependant si vous rencontrez un problème, nous vous remercions de nous contacter au 04 67 60 74 79 en nous précisant le produit utilisé et le numéro de lot.

Tout incident grave survenu en lien avec le dispositif fait l'objet d'une notification au fabricant et à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel l'utilisateur et/ou le patient est établi.

